



2^{ème} édition
PUCES DES COUTURIÈRES
SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019
Salle « Le Préau »
RAON L'ÉTAPE (88)

RÈGLEMENT

N°2019.09.21

1) Date, horaires et lieu

Les 2èmes Puces des Couturières organisées par l'association « ARCHIPEL » auront lieu le samedi 21 septembre 2019 de 9h00 à 17h30 (Entrée libre) à :

Salle « Le Préau »
Ecole Maurice COURTIN
Rue Georges Clémenceau
88110 RAON L'ÉTAPE

2) Inscription et tarifs

Cette manifestation s'adresse avant tout à des particuliers. Elle s'adresse également aux professionnels uniquement dans la mesure où ils proposent des produits déstockés.

La location d'un emplacement est fixée à 5 € par table d'environ 1,5 m X 1,80 m. Deux chaises par exposant sont mises à disposition.

Un tarif préférentiel est appliqué pour les personnes adhérentes à l'activité couture avec Archipel de 2,50€ par table.

Le montant de la caution est fixé à 10 €.

Le règlement de l'emplacement est payable à l'inscription, accompagné du règlement de la caution.

Toute demande d'inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

Inscriptions auprès de :

Mme Ghislaine FANDELEUR
Puces des Couturières de RAON L'ÉTAPE
101 rue de Stalingrad
88110 RAON L'ÉTAPE
Mobile : 06 78 84 54 59
Contact mail : puces.raon88110@orange.fr

La confirmation de l'inscription sera adressée automatiquement à l'exposant par mail. Sur demande, une confirmation peut être envoyée par voie postale (à fournir une enveloppe timbrée au tarif en vigueur à l'adresse de l'exposant. Seuls les exposants inscrits et retenus seront admis à participer à la manifestation.

3) Emplacement

L'attribution des emplacements se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Aucune modification des emplacements attribués ne sera acceptée. Les exposants s'engagent à respecter l'emplacement alloué par les organisateurs.

4) Articles à la vente

La manifestation n'est pas une exposition artisanale ; il n'est donc pas autorisé de vendre des articles confectionnés. Seuls les modèles seront acceptés pour exposition.

Sont admis à la vente, les articles en lien avec la couture :

Le tricot, le patchwork, le point de croix, les dentelles, tissus, boutons, rubans, galons, fils, laines, broderies, linges anciens, patrons machines à coudre, livres. Il est interdit de vendre des photocopies de modèles, seuls les originaux peuvent être vendus.

Les organisateurs se réservent le droit de retirer de la vente les produits non conformes.

Tous les articles mis à la vente devront afficher un prix en application des dispositions prévues par l'article L113-3 du code de la consommation.

5) Installation des stands

L'installation des exposants s'effectuera de 07h00 jusqu'à 08h45.

Les véhicules devront être dégagés après déchargement et stationnés sur les places de stationnements alentours.

Aucun objet ne pourra être accroché sur les murs.

Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements dont les exposants seraient absents à 9h00 le jour de la manifestation.

6) Remballage des stands

Les exposants devront attendre la fin de la manifestation avant de remballer leur stand, soit à partir de 17h30. Le chèque de caution sera rendu au départ de l'exposant ainsi que la facture, le cas échéant.

Le nettoyage de chaque emplacement incombe à chaque exposant. L'emplacement devra être débarrassé de tout déchet et rendu tel que trouvé.

7) Buvette

Une buvette proposera boissons sans alcool et une petite restauration tout au long de la journée. L'organisateur envisage de prendre les réservations (sandwichs,...) sur place auprès des exposants qui le souhaitent, le jour des puces des couturières.

8) Sécurité

Obligation pour les exposants de laisser totalement libre les issues de secours.

9) Assurance

L'association organisatrice « ARCHIPEL » décline toute responsabilité en cas de vol, accident, vandalisme et cas de forces majeurs. Les exposants renoncent expressément à exercer tout recours envers l'organisation ainsi que le propriétaire du site, pour tout dommage (matériel, immatériel, corporel). Ils ont donc dans ces conditions toutes latitudes pour souscrire personnellement une assurance tous risques d'exposition garantissant ces dommages.

10) Renseignements

Personnes à contacter pour tous renseignements :

Ghislaine au 06 78 84 54 59 ou Stéphanie au 06 72 16 99 33

Contact mail : puces.raon88110@orange.fr

11) Approbation du règlement

La participation à la manifestation vaut acceptation pleine et entière de ce règlement.